

13 NOVEMBRE 2000

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 13 novembre 2000 à 16 heures 55 à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents Messieurs les conseillers :

**JEAN McMASTER
PIERRE BRASSARD
ONIL COUTURE**

**PAUL M. ROLLAND
JEAN-GUY TARTE
JEAN-JACQUES BOISVERT**

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame PAULINE QUINLAN

Monsieur ANDRÉ BENOÎT, gestionnaire principale, directeur du développement et Monsieur PIERRE SIMONEAU, o. m. a., greffier, sont aussi présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion, la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2000-11-535 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2000

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2000-11-536 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 6 NOVEMBRE 2000

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT

AM 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT

MODIFIANT LES ARTICLES 9.01-1, 9.01-2, 9.02-1 ET 9.02-2 DU
RÈGLEMENT NUMÉRO 746-92 CONCERNANT LE RÉGIME DE
RETRAITE ENREGISTRÉ DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA
VILLE DE BROMONT

6. RÈGLEMENT

7. AFFAIRES COURANTES

- | | | |
|-------------|-----|---|
| 2000-11-537 | 7.1 | ADJUDICATION DU CONTRAT DE RÉFECTION DE TOITURES |
| 2000-11-538 | 7.2 | RÉAFFECTATION BUDGÉTAIRE CENTRE D'INFORMATION
ÉCONOMIQUE ET PARC RUE DES PATRIOTES |
| N. M. | 7.3 | NON UTILISÉ |
| 2000-11-539 | 7.4 | TRAVAUX DIVERS À ÊTRE EFFECTUÉS À L'USINE DE
FILTRATION |
| N. M. | 7.5 | OZONATEUR À L'USINE DE FILTRATION |
| 2000-11-540 | 7.6 | ÉLECTIONS FÉDÉRALES : SIGNATURE DU BAIL |

8. AFFAIRES DU PERSONNEL

- | | | |
|-------------|-----|------------------------|
| 2000-11-541 | 8.1 | RÈGLEMENT DOSSIER CSST |
|-------------|-----|------------------------|

9. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

- | | |
|-------|-------------------------------|
| N. M. | 11. LEVÉE DE LA SÉANCE |
|-------|-------------------------------|

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O. M. A.

2000-11-535

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2000**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN-GUY TARTE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

13 NOVEMBRE 2000

D'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- le sujet numéro 7.5 est reporté à une séance subséquente.

ADOPTÉ

2000-11-536

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 6 NOVEMBRE 2000**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal tenue le 6 novembre 2000 ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN-GUY TARTE**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal tenue le 6 novembre 2000.

ADOPTÉ

AM

**AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT
MODIFIANT LES ARTICLES 9.01-1, 9.01-2, 9.02-1 ET 9.02-2 DU
RÈGLEMENT NUMÉRO 746-92 CONCERNANT LE RÉGIME DE
RETRAITE ENREGISTRÉ DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA
VILLE DE BROMONT**

Monsieur le conseiller **PAUL M. ROLLAND** donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, un règlement modifiant les articles 9.01-1, 9.01-2, 9.02-1 et 9.02-2 du règlement numéro 746-92 concernant le régime de retraite enregistré des employés municipaux de la Ville de Bromont

2000-11-536

ADJUDICATION DU CONTRAT DE RÉFECTION DE TOITURES

ATTENDU QU'à la fermeture de soumissions le 26 octobre 2000, les soumissions suivantes ont été reçues :

13 NOVEMBRE 2000

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	OPTION	PRIX (taxes incluses)
Gagné & Roy inc.	A-1	124 275,00 \$
	A-2	20 950,00 \$
	A-3	24 150,00 \$
	A-4	7 600,00 \$
	B-1	6 800,00 \$
	B-2	14 150,00 \$
	B-3	12 500,00 \$
	B-4	2 875,00 \$
	B-5	4 000,00 \$

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	OPTION	PRIX (taxes incluses)
Les toitures Vicck inc..	A-1	149 371,00 \$
	A-2	15 372,00 \$
	A-3	43 000,00 \$
	A-4	11 000,00 \$
	B-1	9 942,00 \$
	B-2	18 400,00 \$
	B-3	15 549,00 \$
	B-4	5 100,00 \$
	B-5	7 300,00 \$

ATTENDU l'analyse des soumissions faite par Monsieur Alan Bellavance, architecte ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **ONIL COUTURE**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PIERRE BRASSARD**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adjuger le contrat de réfection des toitures du centre sportif et culturel et du poste de police et de pompier à la firme Gagné & Roy inc., de la façon suivante :

TRAVAUX RÉALISÉS

EN L'ANNÉE 2000 :	A-1	124 275,00 \$
	A-2	20 950,00 \$
	B-3	12 500,00 \$
	B-4	2 875,00 \$
	B-5	4 000,00 \$

TOTAL **164 600,00 \$, taxes incluses**

TRAVAUX RÉALISÉS

EN L'ANNÉE 2001 :	A-3	24 150,00 \$
	A-4	7 600,00 \$
	B-1	6 800,00 \$
	B-2	14 150,00 \$

TOTAL **52 700,00 \$, taxes incluses**

13 NOVEMBRE 2000

D'autoriser la mairesse ou, en son absence, le maire suppléant et le greffier ou, en son absence, la greffière par intérim, à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont, une entente donnant effet à la répartition des travaux sur deux (2) années, tel que spécifié ci-haut.

ADOPTÉ

2000-11-538

**RÉAFFECTATION BUDGÉTAIRE CENTRE D'INFORMATION
ÉCONOMIQUE ET PARC RUE DES PATRIOTES**

ATTENDU QU'il s'avère impossible de réaliser le projet d'affichage directionnel en 2000 ;

ATTENDU le projet d'implantation du Centre d'information économique ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PIERRE BRASSARD**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE transférer la somme de **TRENTE-TROIS MILLE TRENTE DOLLARS (33 030 \$)** du poste budgétaire relatif au projet d'affichage directionnel au poste budgétaire concernant le Centre d'information économique.

ADOPTÉ

2000-11-539

**TRAVAUX DIVERS À ÊTRE EFFECTUÉS À L'USINE DE
FILTRATION**

Attendu que des travaux sont requis sur la conduite de distribution ;

ATTENDU QU'une pompe doit être remise en service et ce, après plusieurs années d'arrêt suite à l'agrandissement de l'usine ;

ATTENDU QUE la firme Enviraqua a conçu l'usine de filtration et que le même ingénieur est disposé à étudier ce problème de fonctionnement de ladite pompe;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN-GUY TARTE**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

13 NOVEMBRE 2000

DE mandater Pierre-Louis Morin, ingénieur de la Firme Enviraqua de Saint-Hyacinthe pour réaliser cette étude et ce, pour un montant approximatif de **DEUX MILLE CINQ CENTS DOLLARS (2 500,00 \$)**, taxe en sus..

ADOPTÉ

N. M.

OZONATEUR À L'USINE DE FILTRATION

Le sujet numéro 7.5 est reporté à une séance subséquente.

2000-11-240

ÉLECTIONS FÉDÉRALES : SIGNATURE DU BAIL

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PIERRE BRASSARD**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN-GUY TARTE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le greffier, Monsieur Pierre Simoneau, à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont le bail de location de la caserne de pompiers située sur la rue d'Adamsville s intervenu entre à ville de Bromont et Élection Canada,

ADOPTÉ

2000-11-541

RÈGLEMENT DOSSIER CSST

ATTENDU QUE Monsieur Yves Boies se désiste de son appel à la Commission des lésions professionnelles dans le dossier portant le numéro 136806-62B-0004 ;

ATTENDU QUE, de ce fait, la Ville de Bromont renonce à réclamer de Monsieur Boies toute somme qu'elle a déboursée ou devait déboursier ;

13 NOVEMBRE 2000

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN-GUY TARTE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la mairesse ou, en son absence, le maire suppléant ou le greffier ou, en son absence, la greffière par intérim, à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont une « Transaction et quittance » entre la Ville de Bromont et Monsieur Yves Boies.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTION

Aucun citoyen ne s'est prévalu de la période de questions

2000-11-542

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN-GUY TARTE**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **ONIL COUTURE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

PIERRE SIMONEAU, o. m. a., GREFFIER